



INSCRIPTION DES EQUIPES PAR CLUB TOUR PRINTEMPS 2023

Directives pour remplir ce questionnaire

CHAMPIONNAT - Catégories ACTIFS-ACTIVES-SENIORS 30+ et 40+

Les championnats étant organisés en aller-retour - aucune inscription n'est possible.

CHAMPIONNAT - Catégorie ACTIFS 5ème ligue

Les clubs peuvent inscrire une nouvelle équipe mais uniquement en 2e degré.

CHAMPIONNAT - Catégorie SENIORS 50+

Toutes les équipes ayant terminé le tour automne sont automatiquement inscrites pour le tour printemps.
Inscrire seulement les nouvelles équipes seniors 50+.

CHAMPIONNAT - Catégorie SENIORE FEMININE 30+

Nouveau championnat ! Inscrire les nouvelles équipes seniore féminine 30+.

CHAMPIONNAT - Catégories juniors A-B-C

Les clubs doivent inscrire les nouvelles équipes uniquement en 2e degré.

Toutes les équipes ayant terminé le tour automne des catégories A-B-C sont inscrites d'office.

L'ACGF formera le groupe 1er degré et les groupes 2e degré selon le classement du tour automne.

Les clubs qui veulent retirer une équipe A-B-C qui a normalement terminé son championnat doivent le signaler sous la rubrique RETRAIT.

Pour les catégories FF-12, D et E, réinscrire toutes les équipes.

Merci de nous donner le plus d'informations possible concernant votre équipe (équipe plutôt forte, moins forte, voir l'année de naissance de vos joueurs si tous sont nés la même année).

L'ACGF recommande vivement d'inscrire les équipes de juniors E en mode "Play more football". En effet ce format de jeu sera obligatoire pour la saison 2023-2024 et les championnats 7x7 seront supprimés.

CHAMPIONNAT - Catégorie FF-19

Toutes les équipes ayant terminé le tour automne sont automatiquement inscrites pour le tour printemps.
Inscrire seulement les nouvelles équipes FF-19.

Les clubs qui veulent retirer une équipe FF-19 qui a normalement terminé son championnat doivent le signaler sous la rubrique RETRAIT.

CHAMPIONNAT - Catégorie FF-15

Toutes les équipes ayant terminé le tour automne sont inscrites d'office.

Les trois premières équipes des deux groupes du tour automne formeront le groupe 1er degré pour le tour printemps (une seule équipe par club est admise dans ce groupe 1er degré).

Les dix autres équipes du tour automne et les éventuelles nouvelles équipes participeront au championnat 2ème degré.

Les clubs doivent inscrire les nouvelles équipes uniquement en 2e degré.

Les clubs qui veulent retirer une équipe FF-15 qui a normalement terminé son championnat doivent le signaler sous la rubrique RETRAIT.

**Ce questionnaire doit être daté, signé et retourné à l'ACGF au plus tard le
16 décembre 2022**

Une amende de frs 300.00 sera infligée au club qui ne retournera pas le questionnaire.